

# Scies à ruban



Principaux dangers :



- Contact avec le ruban en rotation
- Projection d'éclats
- Rupture du ruban

Règles de sécurité



- Nous n'utilisons la scie à ruban que lorsque nous avons reçu l'instruction nécessaire.
- Nous abaissons toujours la cape de protection sur la pièce à travailler (espace maximal: 10mm)
- Nous respectons une distance de sécurité par rapport au ruban d'environ la taille du poing. Le cas échéant, nous utilisons des accessoires tels que des guides ou des poussoirs.
- Nous veillons à ce que les pièces, même le bois de chauffage, reposent correctement sur la table-
- Lors de la découpe de pièces longues, nous utilisons une rallonge ou une servante à rouleau.
- Lors de la coupe transversale de pièces rondes, nous nous assurons qu'elles ne peuvent pas tourner.

Informations



- Liste de contrôle: «Scies à ruban», [www.suva.ch/67057.f](http://www.suva.ch/67057.f)  
Disponible dans le classeur Sécurité de l'atelier.
- DVD: «Travailler le bois en sécurité et efficacement», [www.suva.ch/travail-bois](http://www.suva.ch/travail-bois)